



THINK TANKS :

LABORATOIRES D'INFLUENCE

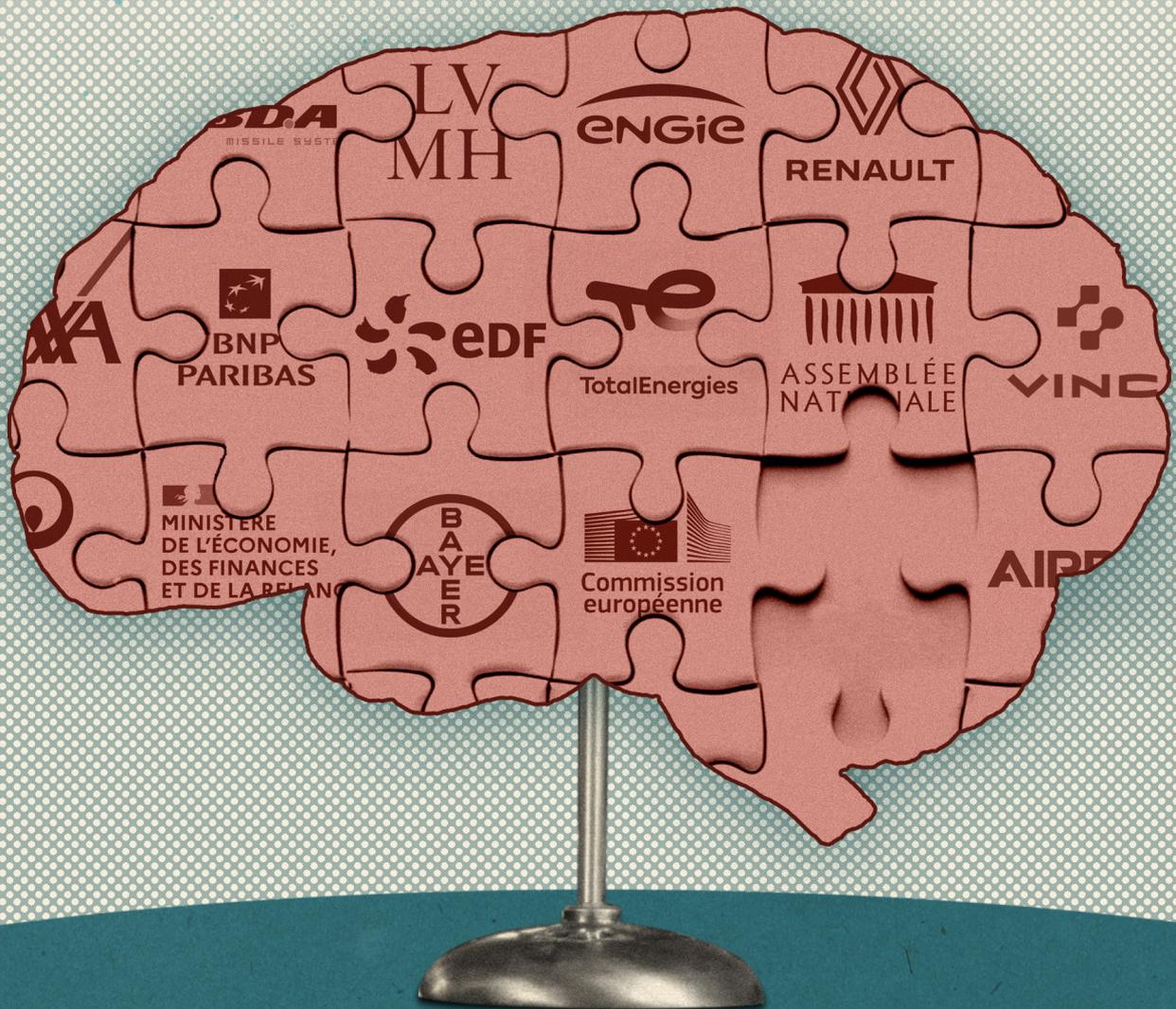


Table des matières

3		Résumé exécutif
5		Introduction
7	Partie I	Un entre-soi public-privé
13	Partie II	Le prix de l'influence
18	Partie III	Les think tanks, des lobbys comme les autres ?
23	Conclusion	Des penseurs qui ne repensent pas le néolibéralisme
25	Annexe	<i>Les think tanks français et l'Europe : un partenariat public-privé loin des citoyens</i>
29		Notes

Avertissement

Le présent rapport s'intéresse au rôle des think tanks dans le débat public et aux questions que posent leurs activités, considérées sous le prisme du travail d'influence, et leurs liens avec les instances politiques et les milieux d'affaires. Il ne constitue pas un jugement général sur la qualité des différents travaux produits par les think tanks, ni encore moins sur l'intégrité personnelle des hommes et femmes qui travaillent pour eux ou participent à leurs activités.

Par ailleurs, ce rapport se base sur l'étude d'une dizaine des principaux think tanks français en termes de budget, sans considération de leurs thèmes de travail ou leurs orientations politiques. Certains sont clairement plus proches des grandes entreprises que d'autres. Les constats que nous faisons à leur propos valent *a fortiori* pour les think tanks plus petits, qui échappent peut-être encore davantage à la surveillance du public.

Résumé exécutif

Les think tanks sont devenus des acteurs majeurs du débat politique, mais leurs liens privilégiés avec le monde des affaires et l'absence d'une régulation adéquate contre les abus en font aussi des véhicules de lobbying particulièrement commodes.

Derrière l'apparence d'un « marché des idées » égalitaire et ouvert à tou-te-s, le monde des think tanks est **profondément biaisé en faveur des acteurs disposant des moyens financiers les plus conséquents**, à savoir les grandes entreprises. Cela vaut même pour des think tanks historiquement ancrés à gauche. Le rôle des think tanks s'est renforcé à mesure que les gouvernements réduisaient les crédits à la recherche publique et menaient des politiques de réduction du nombre des fonctionnaires, privant les administrations des compétences internes nécessaires pour mener leurs missions.

Les politiques de financement et de recrutement des think tanks et les liens privilégiés noués aussi bien avec les grands groupes qu'avec les responsables politiques en font des **viviers de conflits d'intérêts**. Les liens d'intérêts sont **rarement explicités comme tels** alors que les personnalités de think tanks sont cesse appelées à s'exprimer dans les médias ou dans des événements publics.

Pour les entreprises, les think tanks sont un outil de lobbying très spécifique qui permet d'influencer indirectement ou directement les décideurs principalement à travers le **cadrage et le filtrage du débat public et médiatique** : quels sujets seront débattus et feront la une des médias, sur quelles données on se basera, quelles questions seront posées, quelles options seront envisagées et lesquelles ne le seront pas... Cette influence est d'autant plus efficace qu'elle se cache derrière une **apparence d'objectivité intellectuelle et de recherche de l'intérêt général**.

Les think tanks, à travers les événements publics ou privés qu'ils organisent et directement à travers la composition de leurs organes de gouvernance, sont aussi des **lieux d'entre-soi** entre dirigeants publics et privés, ces derniers bénéficiant ainsi d'un accès privilégié aux décideurs-ses.

Pour toutes ces raisons, il semblerait normal que **les think tanks soient soumis aux mêmes règles de transparence et de déontologie que la plupart des autres acteurs du lobbying et des structures d'expertise jouant un rôle dans les décisions publiques**. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. La plupart des think tanks ne sont pas inscrits dans les registres de transparence du lobbying français et européens, et il n'y a pas d'obligations de transparence ni sur les liens financiers entre entreprises et think tanks, ni sur les liens d'intérêts des « expert-e-s » que ces derniers mobilisent.

La cerise sur le gâteau est **qu'une grande partie du travail d'influence effectué par les think tanks est financé directement ou indirectement par le contribuable**, à travers des subventions publiques ou à travers le crédit d'impôt mécénat qui permet aux entreprises de récupérer 60 % des dons qu'elles leur versent.

De quoi les think tanks sont-ils le nom ?

« *Peut-on disposer d'experts exempts de conflits d'intérêts ?*¹ »

Cette question, posée en 2017 par le think tank Terra Nova, est essentielle pour appréhender les enjeux relatifs à l'activité des think tanks et leur impact sur le débat démocratique et les décisions publiques.

Les think tanks sont des organisations à but non lucratif dédiées à la recherche et à la production d'analyses et d'idées ainsi qu'à leur diffusion à travers l'organisation d'événements et d'interventions dans le débat public et médiatique français.

Ce rapport analyse l'influence politique des think tanks en France et leurs liens avec les responsables publics et les grandes entreprises. Afin de couvrir la diversité des think tanks en France, l'auteur a choisi d'appuyer son analyse sur l'étude des 10 plus gros think tanks français en termes de budget (voir [tableau](#)).

Les think tanks peuvent être classés selon leur spécialisation dans la vie politique française, européenne et internationale.

Sur les questions de politique française, on peut distinguer trois types de think tanks actifs en France :

- **Les fondations politiques**, telle que la fondation Jean Jaurès, historiquement proche du parti socialiste français, lancée par le socialiste Pierre Mauroy.
- **Les fondations indépendantes des partis politiques**, comme l'Institut Montaigne, créé par Claude Bébéar, le fondateur du groupe d'assurances Axa ; l'Institut de l'entreprise, que dirige Pierre-André de Chalendar, président de Saint-Gobain ; ou encore la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol), imaginée par Jérôme

Monod, ancien dirigeant de la Lyonnaise des eaux et ancien conseiller de Jacques Chirac².

- **Les fondations centrées sur la protection de l'environnement**, indépendantes des parties politiques, telles que l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDDRI), fondée par Laurence Tubiana, qui fut représentante spéciale du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, dans le cadre de la COP21 (négociations internationales sur le changement climatique).

Sur les questions de politique européenne, deux gros think tanks sont très actifs en France : l'Institut Jacques Delors et le Groupe d'études géopolitiques (GEG). Selon le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ce dernier est un acteur « *de référence pour le débat stratégique, politique et intellectuel à l'échelle continentale* »³. C'est pourquoi, alors que son budget est inconnu, nous avons décidé d'inclure ce think tank dans notre « top 10 ». L'auteur de ce rapport a consacré un article spécifique aux think tanks francophones spécialisés dans les questions européennes, dont les conclusions sont similaires à celles tirées ici, et qui est republié en annexe de ce rapport.

Sur les questions de géopolitique et de relations internationales, la France compte plusieurs think tanks influents : l'Institut français des relations internationales (IFRI), l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et la Fondation de recherche stratégique (FRS).

Le budget des principaux think tanks français

THINK TANK	BUDGET (2021, sauf mention contraire)
Institut Montaigne ⁴	7 530 000 €
IFRI ⁵	7 102 704 €
IRIS ⁶	5 015 391 €
IDDR1 ⁷	4 142 675 €
FRS ⁸	3 448 549 €
Fondation Jean Jaurès ⁹	2 410 736 €
Institut de l'Entreprise ¹⁰	2 375 081 €
Institut Jacques Delors ¹¹	1 700 600 €
Fondapol ¹²	1 332 000 € (2020)
Groupe d'Études Géopolitiques ¹³	Non public

Un peu d'histoire

Le terme « think tank » aurait été inventé par la Rand Corporation, un think tank fondé en 1948 par une entreprise aéronautique pour conseiller l'armée américaine¹⁴. Ce think tank est derrière la stratégie nucléaire des États-Unis sous Ronald Reagan, notamment l'initiative de défense stratégique dont le but était de pousser l'Union soviétique dans une course à l'armement qu'elle ne pouvait pas gagner¹⁵.

Les think tanks vont se développer aux États-Unis après la Seconde guerre mondiale puis en Europe, avec pour objectif pour la majorité d'entre eux, de

propager les idées néolibérales - en contournant l'université et ses chercheurs. euses jugé-e-s trop à gauche.

Aux États-Unis, la Société du Mont-Pèlerin (SMP), créée en 1947 à l'initiative de Friedrich Hayek, grand théoricien du néolibéralisme qui voulait réduire le rôle de l'État au profit du marché, s'attelle rapidement à construire un réseau de think tanks. Le but est simple : disséminer ses idées auprès des politiques sous forme d'expertise « prête à l'usage » pour gagner la bataille culturelle puis reconquérir le pouvoir. La SMP participe à la création de l'Institute of Economic Affairs en Angleterre ainsi qu'à celle de l'Heritage

Foundation aux États-Unis. Le premier dispensera son expertise politique et ses conseils stratégiques sur les mesures à prendre à Margaret Thatcher, participant à la fois à sa campagne électorale et à son gouvernement ; la seconde jouera un rôle équivalent dans l'élection et la conduite du pouvoir de Ronald Reagan aux États-Unis¹⁶. Les think tanks ne se contentent pas de produire de l'analyse et de l'expertise ; ils constituent également des véhicules d'influence et de transmission d'idées aux politiques.

L'ascension du néolibéralisme coïncide avec la place de plus en plus grandissante prise par les acteurs non-étatiques (dont les entreprises) dans les processus de décision publique. Les think tanks en particulier, et l'ensemble des acteurs de la société civile de façon plus générale, entendent participer au débat politique et peser sur les politiques publiques¹⁷. En parallèle, la réduction du rôle et des ressources de l'État, conséquences du néolibéralisme, va entraîner un manque de moyens pour disposer d'une expertise variée et de qualité dans les cabinets ministériels et au sein de la haute fonction publique. Un manque que les think tanks viendront partiellement combler, de même que d'autres acteurs comme les cabinets de consultants type McKinsey.

Les think tanks sont donc la manifestation d'une libéralisation du « marché » des idées politiques. En apparence, les processus de décision publique sont plus ouverts sur la société dans sa diversité. En pratique, comme dans tout marché, ce sont l'argent et les ressources qui comptent quand il s'agit de peser réellement sur les décisions. Derrière une façade faussement égalitaire d'objectivité, ce marché est fortement biaisé en faveur des milieux d'affaires, qui s'y sont intéressés plus tôt et avec plus de moyens, et les autres acteurs peinent à y faire entendre leur voix.

La Fondation Saint-Simon, créée en 1982 et dissoute en 1999, est la grand-mère des think tanks français. Elle entendait réconcilier le monde de l'université, celui de l'entreprise et celui de la haute administration en France et joua un rôle central dans la conversion de la gauche au libéralisme¹⁸. L'année suivant la dissolution, en 2000, sera créé l'Institut Montaigne. Trois ans plus tard, une loi relative au mécénat favorisera la création de think tanks : en 2004 naîtra ainsi la Fondation pour l'innovation politique, à l'initiative de Jérôme Monod, alors conseiller spécial de Jacques Chirac¹⁹. En France, un autre facteur explique la montée en puissance des think tanks : le manque de ressources dans les partis politiques. Un lobbyiste a souligné récemment que plus un seul parti n'a de direction des études dignes de ce nom en France²⁰. En Allemagne, au contraire, l'État finance, en proportion des résultats électoraux qu'ils ont obtenus aux divers scrutins, des fondations politiques (*Stiftungen*) liées aux partis qui constituent de véritables laboratoires d'idées internes, au service de leur projet politique.

Partie I

Un entre-soi public-privé

Les think tanks sont très liés aux grandes entreprises, au niveau de leur personnel, de leur gouvernance et de leur financement. Les représentant·e·s des milieux d'affaires y côtoient aussi des personnalités du monde politique ou de la haute administration, ce qui participe à la création d'un effet d'entre-soi très utile pour inspirer les décisions et les stratégies publiques.

« Les think tanks sont des lieux de circulation entre secteur privé et secteur public. »

Amaury Bessard, ancien président d'honneur de l'Observatoire français des think tanks, 2011²¹

Liens d'intérêts

Les think tanks cultivent une image d'objectivité scientifique et d'intellectualité, mais n'hésitent pas à recruter du personnel issu du secteur privé, parfois dans des postes à hautes responsabilités, en faisant fi des conflits d'intérêts potentiels. Un exemple est Marie-Pierre de Bailliencourt, nouvelle directrice de l'Institut Montaigne. Elle a auparavant assumé de hautes responsabilités en entreprise, chez Rexel (énergie), McKinsey (conseil), Dassault Systèmes (armement), Bull (informatique) et Naval Group (armement). Ce choix est revendiqué par le président de l'Institut, l'ancien patron d'Axa Henri de Castries, qui indique avoir cherché « un profil nouveau doté d'une forte expérience de l'entreprise »²². Marie-Pierre de Bailliencourt est aussi l'épouse du neveu de Vincent Bolloré, directeur financier du groupe Bolloré.

La même chose s'observe au niveau du recrutement des expert·e·s thématiques. Par exemple, Phuc-Vinh Nguyen, chercheur à l'Institut Jacques Delors, vient de l'Union française de l'électricité, principal lobby du secteur qui a notamment pour membres EDF et ses diverses filiales, Engie et TotalEnergies²³.

Dans certains cas, des personnalités employées par les think tanks continuent en même temps à travailler pour le secteur privé, y compris dans des firmes de lobbying ou de relations publiques.

Pascal Lamy est un parfait exemple de ce mélange des genres. Il a été commissaire européen pour le Commerce de 1999 à 2004 et directeur général de l'Organisation mondiale du commerce de 2005 à 2013. Aujourd'hui, il est membre du conseil scientifique interdisciplinaire du GEG (où il est parfois interviewé) et président émérite de l'Institut Jacques Delors. Il est régulièrement questionné dans des articles de l'IRIS et a été auditionné par l'Institut Montaigne pour une note d'octobre 2021 sur l'agriculture de demain²⁴ (sans que soient mentionnés ses liens avec Bayer, voir ci-dessous). Pascal Lamy est aussi professeur affilié à HEC et à Sciences Po²⁵. Il est régulièrement cité dans *Politico*, le média le plus lu par les dirigeant·e·s politiques européens²⁶.

Or Pascal Lamy est aussi président pour l'Europe de Brunswick, une agence de lobbying qui a pour clients le fabricant de pesticides Bayer, Apple,

le géant chinois du commerce en ligne Alibaba, la fédération européenne des bouteilles d'eau en plastique, le consortium Nord Stream 2 (le gazoduc interrompu entre l'Allemagne et la Russie), TikTok, Ikea ou encore McDonald's²⁷. Une même personne, qui lorsqu'elle intervient en public est dans la plupart des cas présentée sous sa casquette du think tank Jacques Delors, travaille en même temps et sans le dire pour des intérêts privés. Lorsqu'il est interviewé par un grand média français ou lorsqu'il intervient devant les députés européens, quel intérêt représente-t-il ? Ses conflits d'intérêts sont rarement explicités²⁸.

Des organes de gouvernance truffés de représentant-e-s des grandes entreprises...

La grande proximité entre les entreprises françaises du CAC 40 et les think tanks n'a pas uniquement lieu au niveau du personnel mais aussi dans les organes dirigeants des think tanks.

C'est vrai au premier chef des think tanks dont l'orientation « pro-business » est la plus assumée, comme l'Institut Montaigne ou l'Institut de l'Entreprise. Le comité directeur du premier regroupe ainsi, outre le président Henri de Castries (ex Axa), un cadre de Bank of America (ex patron de l'Agence des participations de l'État), une avocate d'affaires chez August Debouzy, une consultante en publicité et en gestion de marques, des cadres de BNP Paribas et Dassault Systèmes, les présidents des conseils d'administration d'Engie, Capgemini (nommé par Laurent Fabius représentant spécial pour les relations économiques entre la France et l'Inde) et Renault, les PDG de La Poste et du groupe International SOS, un ancien dirigeant d'Airbus aujourd'hui chez Ace Partners, un expert financier devenu conseiller de grands patrons, et une économiste multi-casquettes administratrice de LVMH et du fonds Tikehau Capital²⁹.

Mais cette présence dominante des grandes entreprises se retrouve aussi dans les instances de gouvernance de think tanks apparemment plus « neutres ».

Renault est un bon exemple. On trouve des représentant-e-s du constructeur automobile dans les organes de décision de trois think tanks :

- **Philippe Lagayette**, membre du conseil d'administration de Renault, est membre du Conseil des garants de l'institut Jacques Delors³⁰.
- **Louis Schweitzer**, président d'honneur de Renault, est vice président de l'IFRI³¹. Thierry de Montbrial, fondateur et président de l'IFRI, est membre du Conseil d'administration de la Fondation Renault³².
- **Jean-Dominique Senard** est vice-président de l'Institut Montaigne depuis 2017 et président du conseil d'administration du Groupe Renault³³.

Engie est un autre exemple :

- **Julia Maris**, directrice de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) d'Engie, est au conseil d'administration de l'IRIS³⁴ et de l'IDDRI³⁵ (Collège des Fondateurs).
- **Jean-Pierre Clamadieu** est membre du comité directeur de l'Institut Montaigne depuis 2016 et Président du conseil d'administration d'Engie depuis 2018³⁶.

Parmi les fondateurs de l'IDDRI, on retrouve un cercle d'industriels français comme EDF, Gaz de France, Lafarge, Saint-Gobain, Suez et Veolia, ainsi que le groupe patronal « Entreprises pour l'environnement » (EpE)³⁷. Aujourd'hui, des représentant-e-s d'EDF, Veolia et EpE sont encore dans le collège des fondateurs. Toutefois, le programme de travail de l'IDDRI est décidé de manière collégiale par un Conseil d'administration, où siègent, en plus de 5 membres issus d'entreprises, 10 membres issus d'institutions de recherche, d'agences d'État et des personnalités qualifiées, afin de s'assurer que ces travaux ne soient pas biaisés au service de ou en faveur de l'un de ses financeurs.

... et de décideurs-euses politiques

« On ne peut pour autant nier, particulièrement lorsque l'on se penche au niveau de la gouvernance de ces organisations, leur positionnement en tant qu'espaces favorables à la formation de situation de collusion entre acteurs décisionnels politiques, situés dans le champ de l'intérêt général et acteurs économiques, orientés vers des intérêts particuliers. »

Jordane Provost, Docteur en histoire contemporaine, 2022³⁸

On retrouve dans les organes de gouvernance des plus grands think tanks français, non seulement des représentant-e-s de grandes entreprises mais également des personnalités politiques et des hauts fonctionnaires, créant un effet d'entre soi entre grandes entreprises et décideurs-ses publiques.

Si les 14 membres du comité directeur de l'Institut Montaigne, évoqués plus haut, travaillent aujourd'hui pour (ou conseillent) des grandes entreprises, on peut remarquer que 8 d'entre eux ont passé une partie parfois importante de leur carrière dans la haute fonction publique ou dans d'autres institutions publiques. C'est une nouvelle illustration de la prégnance du phénomène des « portes tournantes » entre public et privé.

Dans le conseil d'orientation scientifique de la Fondation Jean Jaurès, par exemple, certain-e-s membres sont des personnalités publiques (un député et une sénatrice) et d'autres travaillent pour des lobbies (comme le GICAT, Groupement des Industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres³⁹) ou des grandes entreprises (le fabricant de missiles MBDA⁴⁰, le Crédit Mutuel⁴¹ ou encore Orange).

La Fondation Jean Jaurès : une fondation socialiste ou macroniste ?



Le glissement idéologique de la fondation socialiste vers le macronisme s'observe dans ses publications mais aussi au niveau de son équipe dirigeante. Ismaël Emelien, ancien conseiller spécial de M. Macron, a longtemps côtoyé Gilles Finchelstein (secrétaire général de la Fondation Jean Jaurès depuis 2022, après en avoir été directeur général pendant vingt-deux ans). Laurent Cohen, directeur de la fondation, confie volontiers qu'il lui est arrivé de partir en vacances avec Ismaël Emelien, ainsi qu'avec l'ancien secrétaire d'État à l'Économie Benjamin Griveaux⁴². De plus, François Rebsamen, socialiste depuis près de 50 ans qui a décidé de rejoindre Emmanuel Macron en 2022⁴³, est membre du Conseil d'administration de la Fondation⁴⁴. En termes de publications, la fondation Jean Jaurès reçoit régulièrement la contribution de députés macronistes⁴⁵. Elle a notamment publié en décembre 2021 la note d'une députée LREM, Yaël Braun-Pivet, intitulée « Plaidoyer pour un Parlement renforcé. 25 propositions concrètes pour rééquilibrer les pouvoirs »⁴⁶. La préface était signée de Richard Ferrand, ancien membre du parti socialiste (jusqu'en 2016) et alors président de l'Assemblée nationale. Il a été remplacé à ce poste en 2022 par Yaël Braun-Pivet, qui peut maintenant mettre en place ses 25 propositions publiées à la fondation Jean Jaurès⁴⁷.

De même, au sein du conseil d'administration de l'IRIS, on retrouve des personnalités publiques tels que Claudie Haigneré, ambassadrice et conseillère auprès du directeur général de l'Agence spatiale européenne, ou encore Alain Richard, ancien ministre de la Défense, sénateur et représentant spécial pour promouvoir les échanges économiques de la France avec les Balkans⁴⁸ jusqu'en septembre 2022. Ces personnes aux mandats d'intérêt général côtoient la directrice de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) d'Engie ou encore le secrétaire général du groupe Louis Vuitton-Moët et Hennessy (LVMH) et le président directeur général de Leclerc⁴⁹. Pour l'IRIS, que nous avons interpellé à ce sujet, « *ce mélange personnalités publiques/politiques et privées est un choix assumé. Le think tank considère que c'est par la confrontation républicaine des points de vue d'hommes et de femmes d'origines et de fonctions*

différentes que le débat citoyen peut progresser. » Ladite « confrontation républicaine » n'inclut cependant que des hauts dirigeants du privé et du public.

Une réflexion géo-stratégique et diplomatique sous influence

L'IFRI, la FRS et l'IRIS, trois think tanks spécialisés en géopolitique, offrent aussi des exemples frappants de proximité entre les think tanks, les entreprises et les décideurs-euses politiques. Tous trois sont financés par des entreprises et reçoivent des subventions du gouvernement français. Ils étaient notamment en 2020 les principaux bénéficiaires des études de la DGRIS (Direction générale des relations internationales et de la stratégie du Ministère de l'Armée)⁵⁰.

Le financement des principaux think tanks géopolitiques français en 2021

THINK TANK	FINANCEMENT PUBLIC	FINANCEMENT PRIVÉ ⁵¹
IFRI	1 479 310 € ⁵²	373 000 € de Total en 2020 ⁵³
IRIS ⁵⁴	990 570 € (administrations françaises et organisations internationales)	Très faible pourcentage
FRS ⁵⁵	2 478 884 € de différentes sources de fonds publics	213 000 €



Leur point commun est qu'ils sont le « vecteur de l'influence française à l'international⁵⁶ », d'après le directeur de l'IRIS. Ils sont tous proches du gouvernement français qui « reconnaît l'importance d'un réseau de think tanks pour faire porter une voix française à l'étranger⁵⁷ ».

En plus d'être en partie financés par le gouvernement, ces trois think tanks jouissent également d'un financement privé provenant de grands industriels. L'IFRI, notamment, dès sa création, s'est donné pour mission d' « aider les acteurs publics et privés - particulièrement les entreprises - à créer leurs propres stratégies internationales »⁵⁸. De plus, il a fait le choix au milieu des années 2000 de réduire sa dépendance aux fonds publics pour donner la priorité au mécénat⁵⁹.

« On a aussi des contacts avec nos "clients" et ils n'hésitent pas à nous dire ce qu'ils attendent de nous, donc ça, c'est quand même une contrainte assez forte. »

Un membre de l'IFRI, 2012⁶⁰

L'IRIS, de son côté, est particulièrement proche des responsables politiques et des industriels intéressés aux questions de défense. Il a par exemple créé l'Ares Group, « un réseau de chercheurs européens spécialisés sur les questions d'industrie de défense afin (...) de réaliser des études pour le compte des acteurs de l'armement, ministères de la Défense et entreprises. Il doit permettre de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs sur les spécificités du domaine de l'armement et sur le caractère stratégique de cette industrie⁶¹ ». Ce travail de sensibilisation semble efficace. En mars 2022, lorsque l'IRIS a organisé un événement sur la défense à Bruxelles, le think tank a pu compter sur la présence du directeur de l'Agence européenne de défense⁶².

La FRS est très proche de l'industrie de l'armement et du gouvernement français. C'est l'institution qui produit le plus d'études à destination de l'administration⁶³. À une exception près, tous ses membres représentant le Collège des fondateurs viennent de l'industrie de l'armement⁶⁴ (MBDA, Dassault Aviation, Thales, Safran et Airbus, voir page suivante).

Au sein de ces trois think tanks, les marchands d'armes français côtoient de hauts responsables politiques. À la FRS par exemple, on retrouve parmi les membres de droit, Manuel Lafont Rapnouil, directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il siège également au conseil d'orientation de l'IDDRI et il a participé à un événement de l'IFRI le 9 décembre 2022 pour demander plus d'investissement militaire européen⁶⁵. De 2015 à 2019, il a d'ailleurs travaillé pour le bureau parisien d'un think tank européen, l'ECFR.

La présence de l'industrie de l'armement ne se limite pas à ces trois think tanks. Dassault a également des liens avec l'Institut de l'Entreprise (au conseil d'orientation)⁶⁶. Safran finance également l'Institut Montaigne⁶⁷ et est représenté au conseil de surveillance de la Fondapol depuis 2004 par son président d'honneur⁶⁸. Comme cela a été mentionné plus haut, un cadre de MBDA siège au conseil d'administration de l'IRIS.

« Les entreprises adhérentes à l'institut Montaigne espèrent sans doute aussi que, si nous arrivons à faire endosser nos idées par les décideurs politiques, le climat des affaires s'améliorera. »

Bernard de La Rochefoucauld, président d'honneur de l'institut Montaigne, 2011⁶⁹

Le Collège des fondateurs de la FRS

M. Hervé de Bonnaventure,

Conseiller Défense, MBDA

(Jusqu'en mars 2020, Hervé de Bonnaventure travaillait pour le ministère des armées en tant qu'Inspecteur Général des Armées)⁷⁰

M. William Kurtz,

Conseiller Militaire, SAFRAN

M. Xavier Païtard,

Conseiller Défense pour la Stratégie et les Affaires publiques, AIRBUS

(Jusqu'en mai 2020, Xavier Païtard était conseiller défense sénior chez MBDA)⁷²

M. Charles Experton,

Chef du Cabinet du PDG,
DASSAULT AVIATION

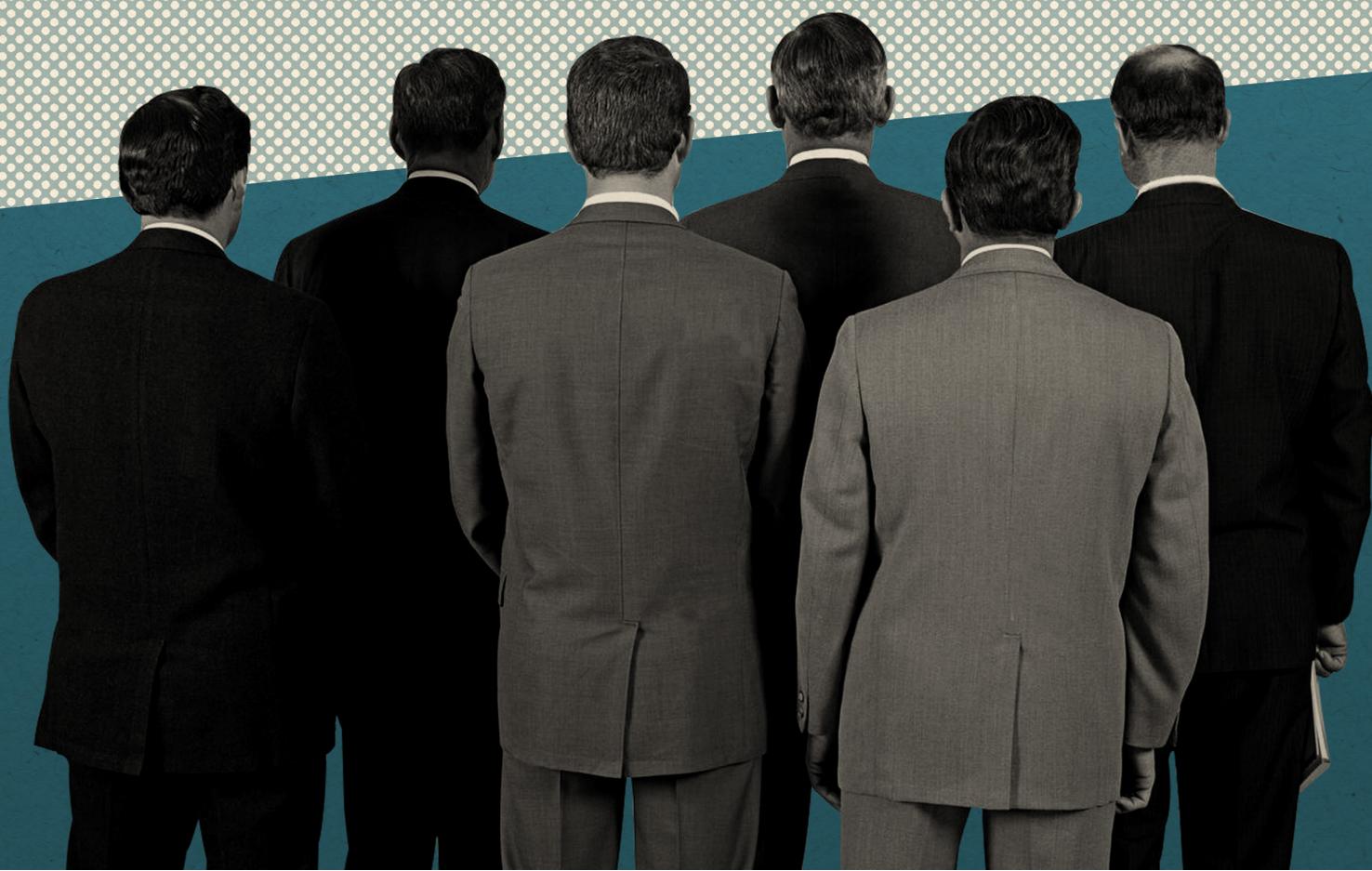
M. Sébastien Guérémy,

Directeur stratégique, THALES

(Jusqu'en mars 2020, Sébastien Guérémy était conseiller Industrie et Innovation au Ministère de l'Économie et des Finances)⁷¹

M. Philippe Sansy,

Directeur Adjoint des Applications Militaires, CEA



Partie II

Le prix de l'influence

Certains think tanks « sont devenus des espèces de lobbys privés qui font avancer les causes des entreprises qui les financent. »

Olivier Marleix, député LR, 2021⁷³

Le financement par les entreprises de think tanks « est un levier d'influence indéniable. C'est un moyen pour les grands acteurs économiques de se brancher sur les politiques publiques », d'après Amaury Bessard, ancien président d'honneur de l'Observatoire français des think tanks⁷⁴.

Les financements des think tanks par les multinationales sont parfois discrets, parfois explicites, et se conjuguent à la présence de ces mêmes multinationales dans leurs organes de gouvernance. La liste des bailleurs de fonds de l'Institut français des relations internationales (IFRI), classé quatrième dans l'indice 2020 des think tanks d'Europe occidentale, regroupe la quasi-totalité des champions du CAC40, dont TotalEnergies, Airbus, EDF, Engie, Michelin, Sanofi et Vinci. En plus, le directeur des affaires publiques de TotalEnergies siège à son conseil stratégique et son conseil d'administration inclut le PDG de L'Oréal et des dirigeants de Rothschild et Plastic Omnium.

Les liens financiers entre entreprises et think tanks peuvent prendre diverses formes : cotisations, subventions au fonctionnement général, ou financement d'études sur des thèmes spécifiques – souvent directement liés au secteur d'activités des entreprises concernées. Par exemple, une étude de 2021 de la Fondapol sur le commerce illicite de cigarettes a été financée par le fabricant de cigarettes Philip Morris France⁷⁵. Toutefois, certains

think tanks, comme l'Institut Montaigne⁷⁶ et l'Institut Jacques Delors, interdisent ce type de pratique.

L'influence des entreprises partenaires sur le choix des sujets et les conclusions portées par les think tanks peuvent prendre d'autres formes encore. En mai 2019, cinq think tanks publiaient des propositions pour relever le défi énergétique et climatique en Europe. Parmi eux, l'Institut Jacques Delors, l'IDDRI et la Fondapol. L'auteur de la proposition publiée par la Fondapol n'était autre qu'Emmanuel Tuchscherer, alors directeur des Affaires européennes d'Engie⁷⁷. Pour Engie, c'était l'opportunité de présenter ses positions politiques sous une apparence neutre et scientifique et d'écarter les débats sur le nucléaire, en affirmant doctement que « le nucléaire est aujourd'hui une solution décarbonée qui offre l'avantage de pouvoir fournir en quantité de l'énergie en base ».

« There is no alternative »

« Je prends le nucléaire comme exemple : je vois difficilement comment au sein du programme énergie quelqu'un pourrait prendre le risque de dire "le nucléaire est en grand danger, il faut arrêter le nucléaire". »

Un ancien de l'IFRI, 2012⁷⁸

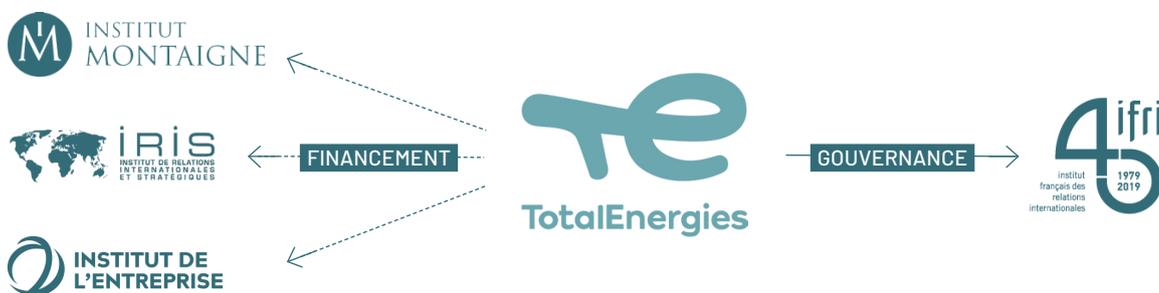
Le nucléaire est un bon exemple de l'impact du financement des entreprises sur le débat entre think tanks. Aucun think tank étudié dans ce rapport ne questionne ses risques et ses effets réels en termes de décarbonisation⁷⁹. Cela tient-il au fait que les entreprises les plus liées

au secteur nucléaire sont des grands financeurs des think tanks ?

Parmi les entreprises qui financent le plus le top 10 des think tanks français, on retrouve ainsi EDF (IDDRI, IFRI, IRIS, Fondation Jean Jaurès et Institut Montaigne), Engie (Institut Jacques Delors, IDDRI, IFRI, IRIS, Fondation Jean Jaurès et Institut Montaigne) mais aussi BNP Paribas,

principal financeur de l'atome (IDDRI, IFRI, IRIS, Institut Montaigne).

Le groupe pétrolier TotalEnergies est également très présent parmi les financeurs de certains think tanks français, notamment l'Institut Montaigne⁸⁰, IRIS⁸¹ et l'Institut de l'entreprise⁸². TotalEnergies est également représenté par son directeur des affaires publiques dans le conseil stratégique de l'IFRI⁸³.



Les intérêts économiques français ne sont pas seuls en cause. Le rapport annuel 2022 de l'Institut Jacques Delors indique ainsi que pas moins de 15 % de ses recettes proviennent de Breakthrough Energy, le fonds de Bill Gates qui promeut le nucléaire, les agrocarburants et autres paris technologiques controversés comme solution à la crise climatique. Par comparaison, Engie ne représente que 1 % de son budget annuel, et le chimiste Solvay 3 %.

Toutefois, dans le cas de l'IDDRI, aucune entreprise n'apporte un financement supérieur à 2 % du budget du think tank. Ce pourcentage est de 1,2 % pour l'Institut Montaigne.

Sur le cas d'EDF, un doctorant a récemment conclu que l'on observe « une véritable connaissance et un investissement particulier du groupe EDF dans la forme laboratoire d'idées [think tanks]. (...) Cette entreprise de diffusion vise également à développer l'influence du groupe en dehors de la seule sphère technicienne pour toucher la sphère politique⁸⁴ ».

Derrière le manque de point de vue critique sur le nucléaire se cache aussi une croyance plus générale en la technologie comme moyen de faire face aux défis climatiques tout en perpétuant nos modes de production et de consommation actuels. Cette pensée unique met de côté d'autres solutions non technologiques aux défis climatiques et environnementaux actuels, comme la relocalisation solidaire des activités pour réduire notre empreinte écologique et générer des emplois pérennes et de qualité, en faisant jouer la coopération et la solidarité internationale. Mais précisément ce type de réponse remettrait en cause le modèle économique des entreprises qui sont leurs principaux financeurs. Les think tanks n'iront pas forcément jusqu'à défendre explicitement une option politique et technologique spécifique correspondant aux intérêts d'une de ces entreprises ; mais ils contribuent au moins à cadrer le débat politique de telle sorte que certaines options soient mises sur la table, et d'autres pas.

On retrouve le même type de biais en matière de libre-échange. Certes, l'Institut Montaigne et

l'IDDRI⁸⁵ ne sont pas en accord sur les modalités d'adoption de l'accord de libre-échange entre l'UE et les pays du Mercosur (Paraguay, Uruguay, Argentine et Brésil). Néanmoins, aucun think tank ne rejette le libre-échange, l'IDDRI se contentant de demander des ajustements⁸⁶. Les échanges commerciaux sont pourtant des contributeurs non négligeables du réchauffement climatique ainsi que de l'explosion des inégalités – pourtant, le libre-échange, dogme central du néolibéralisme, n'est jamais véritablement remis en cause par les think tanks.

Transparence en berne

« Ils exigent la transparence pour le "système" mais font quelquefois de l'opacité le fondement de leur propre système. »

Marc Patard, 2012⁸⁷

Tous les think tanks ne dévoilent pas leur source de financement. En 2017, dans son dernier rapport sur le sujet, l'Observatoire européen des think tanks indiquait qu'il y avait 53 think tanks reconnus en France et que leurs modes de financement restaient flous. À cette date, le pourcentage de think tanks communiquant des informations précises (publication des comptes, montant de la défiscalisation, etc.) sur leurs financements était de 57 %⁸⁸.

Concernant le Groupe d'études géopolitiques, au budget inconnu, qui publie la revue en ligne *Le Grand Continent*, des échanges ont eu lieu à l'annonce de la parution de cette étude mais peu de précisions ont été fournies sur les sources de financement du think tank. D'autres think tanks dans ce rapport publient leurs sources de financement avec beaucoup de retard. C'est le cas de la Fondapol, dont le dernier rapport d'activités date de 2020. Enfin, certains think tanks plus petits et non couverts par cette étude ne publient pas leurs sources de financement, comme le Cercle des économistes⁸⁹.

De surcroît, plusieurs think tanks en France refusent de s'inscrire au registre de lobbying tenu par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) malgré leur influence évidente sur le débat politique, notamment l'Institut Montaigne. Sur notre échantillon, seuls l'IDDRI et la Fondapol (à la demande de la HATVP) ont fait pour le moment la démarche de s'enregistrer. Pire, lorsque la HATVP a demandé officiellement à plusieurs s'enregistrer sur le registre, l'Institut Montaigne refusé d'accéder à cette demande et annoncé déposer deux recours devant le Conseil d'État⁹⁰. L'Institut affirme qu'il ne « défend aucun intérêt catégoriel et qu'il construit de manière collégiale le débat public au service de l'intérêt général. La volonté de l'Institut est d'éprouver la loi quant à la définition, au rôle et à l'indépendance des think tanks généralistes en France ».

Au niveau européen, l'enregistrement au registre de transparence du lobbying est théoriquement obligatoire pour rencontrer les hauts fonctionnaires européen-ne-s et dirigeants de la Commission, ce qui explique peut-être que davantage de think tanks aient accompli cette démarche.

« Davantage de think tanks devraient s'enregistrer au registre volontaire des lobbyistes auprès de la Commission européenne, ils jouent clairement un rôle dans le processus de prise de décision de l'UE. »

Siim Kallas, commissaire européen en charge de l'Administration et de la lutte antifraude, 2009⁹¹

Think tank	Inscription sur le registre de transparence français	Inscription sur le registre de transparence européen
IFRI	Non	Non
IRIS	Non ⁹²	Oui
IDDR	Oui	Oui
Fondapol	Oui	Non
Institut Jacques Delors	Non	Oui
Institut Montaigne	Non	Oui
FRS	Non	Non
Fondation Jean Jaurès	Non	Non
Institut de l'entreprise	? ⁹³	Non
Groupe d'études géopolitiques	Non	Non

Les financements de gouvernements étrangers

En 2014, une enquête du *New York Times* révélait que plus d'une douzaine de think tanks à Washington avaient reçu des dizaines de millions de dollars de gouvernements étrangers pour pousser les décideurs-euses politiques des États-Unis à adopter des politiques reflétant les priorités de ces gouvernements donateurs⁹⁴.

En France aussi, certains think tanks reçoivent de l'argent des gouvernements étrangers. C'est notamment le cas de la FRS. En 2021, le think tank a reçu 12 500 euros de l'ambassade de Corée, ainsi que 56 486 euros de la Fondation de Corée (qui finance le programme Corée de la FRS⁹⁵) ;

« L'argent des gouvernements étrangers est en train de transformer petit à petit le monde des think tanks en un bras musclé du lobbying des gouvernements étrangers à Washington. Et cela pose des questions troublantes pour la liberté intellectuelle : des experts reconnaissant qu'ils-elles ont subi des pressions pour atteindre des conclusions allant dans le sens du gouvernement finançant la recherche. »

New York Times, 2014⁹⁶

50 000 euros du bureau de représentation de Taipei (qui finance le programme Taïwan de la FRS⁹⁷); 213 250 euros du ministère des Affaires étrangères du Japon (qui finance le programme Japon de la FRS⁹⁸) et 30 000 euros du premier ministre du Japon⁹⁹. Il est difficile de connaître exactement l'influence de ces financements sur la stratégie, les événements et les publications de la FRS. Toutefois, en février 2019, la directrice Asie de la FRS Valérie Niquet s'est attiré les foudres de l'entreprise chinoise Huawei. La chercheuse avait déclaré sur TF1 que « *jamais personne n'aurait donné à une entreprise soviétique des moyens de surveiller l'ensemble des moyens de communication du monde occidental et, là, c'est ce qu'on fait avec Huawei* », sachant que « *Huawei est directement sous le contrôle de l'État et du PCC, qui a une vraie stratégie de puissance* ». Sur le plateau de l'émission « C dans l'air » de France 5, Valérie Niquet avait assuré que Huawei était « *une entreprise particulière* », car placée sous l'autorité du Parti communiste chinois (PCC). En mars 2019, Huawei Technologies a alors porté plainte pour diffamation, plainte ensuite abandonnée¹⁰⁰.

Un lobbying subventionné ?

Nombre de think tanks bénéficient de subventions publiques directes. La principale source de financement public dont disposent les think tanks français travaillant sur la politique française est une enveloppe budgétaire de 6,21 millions d'euros en 2021 attribuée sur la base de critères discrétionnaires¹⁰¹. Leur attribution est éminemment politique. C'est ainsi que pour 2017, le socialiste Manuel Valls avait donné à la Fondation Jean-Jaurès 1,7 million d'euros de subventions. La Fondapol avait elle reçu 1,4 million d'euros et l'IFRI 1,2 million d'euros en 2017¹⁰². Un an après, Édouard Philippe attribuera à l'IFRI 2,2 millions d'euros. La Fondation Jean-Jaurès et la Fondapol perdront autour de 300 000 euros par rapport à 2017¹⁰³.

Certains think tanks reçoivent également des financements publics européens. C'est le cas de l'IDDRI qui a reçu 451 645 euros de sources européennes diverses en 2022 et 597 505 euros pour

2023. Ce montant est proche de celui donné par la Commission européenne à l'Institut Jacques Delors en 2022 : 554 004 euros.

Les think tanks et les entreprises qui les financent bénéficient en outre d'une forme de soutien public indirect. En France, pour les entreprises, la réduction d'impôts pour une donation vers un think tank atteint désormais 60 % (avec un plafond à 0,5 % du chiffre d'affaires). De plus, l'abattement au titre de l'impôt sur les sociétés consenti aux fondations d'utilité publique est de 50 000 euros. À travers ces deux mécanismes de réductions d'impôts, l'État rembourse donc potentiellement plus de 60 % du montant des dons que les entreprises font aux think tanks.

C'est donc comme si les objectifs de lobbying et de relations publiques des entreprises à travers leurs dons aux think tanks étaient doublement financés par la puissance publique : à travers les subventions directes de l'État aux think tanks et grâce aux mécanismes permettant aux entreprises de donner de l'argent aux think tanks et d'en récupérer la plus grosse partie de l'État.

« *La frontière qui sépare l'activité des think tanks et celle des lobbies est d'ailleurs assez poreuse.* »

Observatoire de l'éthique
publique, 2021¹⁰⁴

Partie III

Les think tanks, des lobbies comme les autres ?

« Nous on fait un lobbying qui se prétend... d'intérêt général. »

Un ancien de la Fondapol, 2012¹⁰⁵

Les think tanks sont de fait des acteurs de lobbying, cherchant à influencer la vie politique et publique en organisant des événements, en publiant des rapports et des propositions de loi, en intervenant dans les médias, les universités et les lycées. Ces instruments d'influence sont d'autant plus intéressants pour les entreprises qu'ils permettent de faire passer certains messages et cadrer le débat de manière conforme à leurs intérêts tout en maintenant une apparence de neutralité et d'expertise.

→ ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Tous les think tanks organisent des événements publics et/ou privés qui sont des lieux de rencontre où se croisent expert-e-s des think tanks, journalistes, hauts dirigeant-e-s politiques français (et européens) et représentant-e-s d'entreprises privées.

« Leur utilité, c'est leur capacité de résonance et leurs événements pour se faire du réseau. »

Consultant en stratégie voulant rester anonyme, 19 juillet 2021¹⁰⁶

Un exemple est le 25^e anniversaire de l'Institut Jacques Delors à Paris. Emmanuel Macron était présent à cet événement organisé le 7 décembre 2021, quelques jours avant le début de la présidence française du Conseil de l'UE. À cette occasion, il a notamment reçu un rapport de l'Institut sur la politique européenne envers la Chine. Un des membres de son groupe de travail UE-Chine est Pascal Chalvon Demersa, directeur RSE du groupe chimique Solvay¹⁰⁷. Solvay finance l'Institut Jacques Delors depuis plusieurs années (à hauteur de 50 000 euros en 2021¹⁰⁸). Emmanuel Macron a d'ailleurs reçu à deux reprises plusieurs patrons de think tanks (Fondapol, Fondation Jean Jaurès, Institut Montaigne) à l'Élysée en 2019 et 2020 pour échanger sur la réorganisation de l'État et la décentralisation : « À chaque fois, il nous a consacré deux heures. Ni Nicolas Sarkozy ni François Hollande ne nous ont ainsi demandé de venir à l'Élysée », note Dominique Reynié, directeur de la Fondapol¹⁰⁹.

Autre exemple : en juin 2022, l'IFRI a organisé un événement privé sur le Conseil de commerce et de technologie, un espace de dialogue de haut niveau entre décideur-euses européen-ne-s et américain-e-s sur les sujets commerciaux et technologiques. Ce conseil est très peu transparent et très poreux aux demandes des lobbies. Le MEDEF allemand s'est d'ailleurs félicité en octobre 2022 de « la manière dont leur contribution a été intégrée aux discussions du Conseil »¹¹⁰. L'IFRI a contribué à cet entre-soi en organisant avec des représentant-e-s d'entreprises (Dassault, Safran, Capgemini), des dirigeant-e-s politiques (représentant-e du parlement allemand, de ministères français et membre du cabinet de la Commissaire européenne au numérique) et des universitaires (Sciences Po Paris) un debriefing sur la réunion du Conseil de juin 2022. La réunion était privée et la présence de journalistes était explicitement indiquée comme non désirée¹¹¹.

On peut également citer les séances d'information régulières « Think tank européen », organisées par des think tanks, durant lesquelles d'éminents responsables politiques et hauts fonctionnaires européens sont invités à échanger leurs points de vue sur des questions d'actualité avant la journée de travail (de 8h à 9h). L'atmosphère est informelle et ce qui est dit est confidentiel. La directrice de l'Institut Montaigne y est présente, aux côtés, entre autres, du ministre polonais de l'Environnement ou du bras droit pour l'énergie de la présidente de la Commission européenne¹¹².

Encore n'ont été évoqués ici que des exemples d'événements dont l'existence est rendue publique. Les think tanks organisent aussi d'autres événements beaucoup plus confidentiels, avec la participation de hauts dirigeants politiques et de multinationales, comme le démontre ce témoignage d'un ancien chercheur de l'IFRI en 2012¹¹³ : « *L'un des financements de [notre think tank] va être les entreprises qui sponsorisent, une sorte de mécénat, et qui permet notamment aux dirigeants d'assister à des dîners VIP... On savait que Poutine venait à Paris, donc c'était la bataille avec d'autres structures pour faire venir Poutine dans un dîner et justement que les mécènes, les dirigeants d'entreprise puissent le rencontrer.* »

→ PUBLICATION DE NOTES ET RAPPORTS

L'un des moyens d'action privilégié des think tanks est la publication de notes, rapports et autres briefings qui mettent certains thèmes et idées à l'agenda politique et offrent des solutions clés en main aux dirigeants-e-s.

« *Un think tank "pose les mots du débat".* »

Ancien chercheur de la Fondapol, 2012¹¹⁴

Ainsi, à en croire Dominique Reynié, directeur de la Fondapol, l'idée de l'inscription d'une « règle d'or » (une obligation de limiter le déficit de l'État) dans la Constitution aurait émané de son think tank. « *La dette est un de nos sujets centraux. Et la note de Jacques Delpla, en date du 27 janvier 2010, intitulée Réduire la dette grâce à la Constitution: créer une règle budgétaire en France, a été reprise par le chef de l'État*¹¹⁵. » Plus qu'une note, ce sont tout un discours et tout une idéologie que le think tank a ainsi insufflé au chef de l'État, avec des implications politiques considérables. De fait, la priorité officielle est aujourd'hui la réduction de la dette et non l'augmentation des recettes de l'État, qui pourrait notamment passer par une taxation plus élevée des grandes fortunes et par une lutte plus agressive contre l'évasion fiscale. La récente réforme des retraites, motivée par ces considérations d'économies budgétaires, est une conséquence de ce parti pris idéologique.

« *Non les entreprises ne donnent pas de façon désintéressée (...) toutes les entreprises mettent l'accent sur une thématique qui leur est chère ; ça va leur permettre d'avoir des experts, de rassembler des experts autour de la table et de faire parler du sujet.* »

Un employé de la fondation Jacques Delors, 2012¹¹⁶

Les rapports produits par les think tanks sont souvent repris par de nombreux médias français (voir ci-dessous) mais ils sont également présentés aux plus hauts niveaux de responsabilité politique. Ainsi, une étude récente de l'Institut Montaigne sur l'accord de commerce UE-Inde en cours de négociation a été officiellement partagée avec la délégation UE-Inde du Parlement européen, constituée de nombreux députés européens¹¹⁷.

→ PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

« Les médias généralistes, dans le cadre de tribunes de presse ou de débats télévisés, font très souvent appel aux experts [des think tanks], qu'ils présentent comme "neutres" car réputés porter un regard sur l'actualité non partisan ou dénué d'idéologie. »

Antoine Schwartz, chercheur en sciences politiques, 2010¹¹⁸

Les think tanks jouent un rôle important pour dicter l'agenda médiatique. Cette capacité de résonance peut devenir un levier d'influence particulièrement efficace. En termes d'attention médiatique à court terme, difficile ainsi de faire mieux que l'Institut Montaigne. Certains médias sont d'ailleurs adhérents de l'Institut Montaigne comme Vivendi (Canal +) ou M6. Le mercredi 6 mai 2020, par exemple, l'Institut Montaigne a publié une note avançant « neuf propositions pour adapter le temps de travail en contexte de crise ». Le même jour, *Les Échos* a divulgué la note « choc » en exclusivité, dès 6h du matin sur son site (et en Une du quotidien papier). Propulsée par une dépêche AFP publiée peu avant 12h30, la note de l'Institut Montaigne sera traitée par pas moins de 15 journaux en l'espace de cinq heures¹¹⁹.

La fondation Jean Jaurès est un autre bon exemple de la présence prépondérante des think tanks dans les médias. La fondation s'enorgueillissait fin décembre 2022 d'avoir eu plus de 5000 mentions dans les médias depuis le début de l'année¹²⁰. Toutefois, les conflits d'intérêts de leurs expert-e-s ne sont pas toujours explicités. Ainsi, en mai 2022, en période électorale, Gilles Finchelstein a écrit une analyse dans *Le Monde* sur la NUPES. Il était présenté comme directeur général de la Fondation Jean Jaurès, sans que soit mentionné

son autre rôle : directeur des études chez Havas, une agence de relations publiques appartenant au groupe Bolloré via Vivendi qui représente les plus grandes entreprises du CAC40.

Encore récemment, la Fondapol était citée par *L'Opinion* en janvier 2023 dans un article sur le stockage des déchets nucléaires¹²¹, sans que le journaliste ne précise que l'auteur de l'étude de la Fondapol sur ce sujet est l'ancien directeur de la stratégie et prospective et ancien chef économiste d'EDF.

Déjà, lors de la présentation par la Convention citoyenne pour le climat de ses 150 propositions, les expert-e-s de l'Institut Montaigne ou de la Fondapol ont été omniprésents dans les médias pour dire tout le mal qu'ils en pensaient, sans préciser leurs liens d'intérêts avec de nombreuses grandes entreprises dont les intérêts étaient menacés par ces propositions, et qui exerçaient au même moment un lobbying acharné - et finalement victorieux - pour qu'elles soient abandonnées¹²².

« Quand un universitaire fait une note à la fondation qui est publiée, nous, on la défend, on a une agence de communication qui nous aide à valoriser les travaux donc ils font du forcing, ils arrivent à convaincre les médias de s'intéresser à la note. »

Responsable d'un think tank, 2012¹²³

Les think tanks sont des lieux où travaillent des expert-e-s (très souvent issus du milieu universitaire mais aussi de partis politiques, de la fonction publique ou encore des entreprises) avec des communicants. Le réseau et la notoriété des

expert-e-s, couplés au travail des communicants, permettent aux think tanks de diffuser leurs idées à une large audience large à travers les médias, et d'exercer ainsi une grande influence sur le débat public. D'ailleurs, dans la moitié des think tanks étudiés dans ce rapport, la recherche est externalisée auprès de chercheurs associés, et la quasi-exclusivité des employés permanents sont des communicants¹²⁴. À la Fondapol, on défend même l'idée que « *la recherche ne doit pas se faire avec des chercheurs en CDI*¹²⁵ ».

→ INITIATION DE LA LOI

Il n'est « *pas question de nier l'activité de lobbying d'un think tank. D'une certaine manière, il ne s'agit que de ça.* »

Bernard de la Rochefoucauld, président d'honneur de l'institut Montaigne, 2011¹²⁶

Cette fonction est notamment revendiquée par l'Institut Montaigne. Au début des années 2000, l'Institut a étudié 696 propositions de lois émanant de l'Institut déployées dans 70 publications et son directeur en 2012 s'est vanté que 50 % d'entre elles ont été discutées au Sénat et/ou à l'Assemblée nationale, et que 25 % sont passées dans la loi¹²⁷.

Plus récemment, la position française sur les travailleurs-euses des plateformes (Uber, Deliveroo, Bolt, etc.) qui consiste à ne pas leur octroyer des droits supplémentaires mais plutôt un « dialogue social » entre entrepreneurs et plateformes, est une idée de l'Institut Montaigne qui a été reprise dans une loi française et poussée par la France au niveau européen¹²⁸.

→ DIFFUSION DE LEURS IDÉES DANS LES MILIEUX SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

La présence d'universitaires dans les think tanks permet à leurs idées d'être diffusées aux étudiant-e-s dans les plus prestigieuses grandes écoles françaises, berceaux des futurs dirigeant-e-s politiques français-es. Elle contribue aussi à renforcer leur légitimité et leur image neutre, objective et scientifique. De plus, ils peuvent se reposer sur le travail (parfois gratuit) d'universitaires pour nourrir leurs publications, augmentant ainsi leur visibilité, leur légitimité et leur impact.

L'exemple le plus manifeste est celui du Groupe d'études géopolitiques (GEG). Ce dernier a été fondé à l'École normale supérieure, où il est domicilié. Les événements du mardi du GEG ont lieu dans l'École, et de nombreux étudiant-e-s y assistent¹²⁹. De plus, son directeur, Gilles Gressani, enseigne à Sciences Po Paris.

Un second exemple est celui de l'IDDRI. Laurence Tubiana, sa cofondatrice, est professeure à Sciences Po Paris. L'IDDRI a un partenariat « stratégique » avec Sciences Po depuis 2007. Ses expert-e-s y donnent des cours sur les enjeux internationaux de développement durable, enseignent dans de nombreux Masters et développent des collaborations de recherche avec les différents laboratoires de l'école¹³⁰.

Dernier exemple : la Fondation pour la recherche stratégique. Le directeur du Programme Taïwan (financé par le gouvernement taïwanais) enseigne à Sciences Po Paris, au campus Europe-Asie, notamment sur la politique étrangère et de sécurité de la Chine¹³¹.

Les think tanks ont également des partenariats avec les plus hautes écoles de formation militaire françaises. Par exemple, la Fondapol a co-organisé un colloque « Le soldat augmenté : regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat » en janvier 2019 à l'École militaire de Paris, avec l'École militaire de Saint-Cyr. Ce colloque a reçu

le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA) et de l'Agence de l'innovation de défense¹³². Il a été introduit par un ingénieur au centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan (Crec) et conclu par le directeur de la Fondapol.

L'Institut de l'Entreprise, think tank qui rassemble les plus grandes entreprises françaises, a été plus loin encore en ciblant les écoles à travers son programme « Enseignants-Entreprises » destiné à « rapprocher l'école de l'entreprise ». De nombreux professeurs ont pu bénéficier de la formation du think tank du CAC40 grâce à une convention de partenariat signée le 2 avril 2012 entre l'Éducation nationale et l'Institut, ainsi que l'inscription du programme au plan national de formation. De plus, l'Institut a créé le site *Melchior* qui propose, notamment aux professeurs de Sciences économiques et sociales (SES), des fiches pédagogiques qui font le lien entre les programmes et l'actualité économique en éclairant les notions enseignées par des cas concrets d'entreprises¹³³. Pour être l'objet d'une de ces fiches, le patron d'Altempo dit avoir payé 5 000 euros¹³⁴.

« Nous sommes un lobby. [Nous faisons] un travail d'intermédiation, d'évangélisation, de prosélytisme, d'influence pour expliquer ce qu'est l'entreprise à destination des enseignants, des journalistes, des fonctionnaires et des jeunes élites. »

Un responsable de l'Institut de l'Entreprise, 2012¹³⁵

Ainsi, à travers leurs présences dans les médias, dans les lycées et dans les grandes universités, les think tanks peuvent insuffler leur vision du monde et faire accepter leurs idées comme uniques, expertes et apolitiques à toutes les classes de la société. L'idéologie que portent les think tanks tire sa force symbolique non seulement du pouvoir social des acteurs qui l'incarnent (surtout lorsqu'ils-elles sont lié-e-s à des écoles prestigieuses), mais aussi des effets de légitimation que produit sa répétition dans différents espaces sociaux (dans la presse, dans les lycées, dans les écoles du pouvoir ainsi que dans les instances gouvernementales)¹³⁶.

« Il n'y a pas de différence entre lobbying et think tank : nous faisons du lobbying des idées. »

Un employé de think tank, 2012¹³⁷

Conclusion

Des penseurs qui ne repensent pas le néolibéralisme

« La fonction d'un think tank est sans doute moins de produire des idées nouvelles que de faire circuler un ensemble de croyances partagées par les élites en matière de régulation publique. »

Antoine Schwartz, chercheur en sciences politiques, 2010¹³⁸

« Beaucoup de think tanks ne font que relayer des positions qui confortent leurs sources de financement. »

Olivier Urrutia, ancien directeur général de l'Observatoire européen des think tanks¹³⁹

Au terme de ce rapport, plusieurs ordres de conclusions peuvent être tirés.

D'abord, derrière une façade d'objectivité, on peut considérer les think tanks comme des acteurs de lobbying et des véhicules d'influence pour des entreprises ou des gouvernements qui souhaiteraient défendre certains intérêts. Ils accomplissent ce rôle en organisant et entretenant un entre-soi entre décideurs.euses publics et privés et de par leur rôle de prescription et de cadrage du débat public et médiatique.

Ensuite, au-delà des cas où ils sont directement missionnés et financés pour mener des recherches et formuler des propositions conformes aux intérêts de leurs mandataires, les liens étroits que les think tanks entretiennent avec les milieux d'affaires et les dirigeants politiques contribuent de fait à limiter leurs perspectives.

L'entre-soi public-privé sur lequel ils sont construits et qu'ils contribuent à entretenir explique sans doute pourquoi la plupart des think tanks contestent rarement les pouvoirs politiques et économiques en place, que les champs de divergences entre eux soient très limités.

« Le think tank (...) est un mot qui (...) est associé à la domination des puissants. »

Pierre Bourdieu, 1999¹⁴⁰

Enfin et par conséquent, les think tanks dans leur fonctionnement actuel semblent condamnés à demeurer au service de la vision du monde dominante au sein des élites politiques et économiques : le néolibéralisme.

Comme nous l'avions constaté au début de ce rapport, la propagation des doctrines néolibérales est une raison majeure, mais pas unique, de la croissance de l'influence des think tanks en France. Comme Pierre Bourdieu l'indiquait déjà, les think tanks ont été des instruments au service de la diffusion de la vulgate néolibérale¹⁴¹. Si leur essor a été favorisé par le néolibéralisme, ils contribuent en retour à faire perdurer sa domination dans le champ des idées acceptables, et donc à exclure de fait les solutions et propositions alternatives trop radicales ou simplement trop différentes de l'ordre établi.

Voilà au final le plus grand danger du développement non régulé et contrôlé des think tanks pour la démocratie. Sous couvert d'objectivité et de diversité apparente des points de vue se cache une machine de propagande pour continuer à faire vivre le modèle dominant néolibéral, qui paraît pourtant de plus en plus insoutenable du point de vue écologique, social et démocratique. Derrière le « marché des idées », la pensée unique.

« Le recours au mécénat d'entreprise manifeste sans doute moins une dépendance directe qu'une frontière idéologique invisible – les analyses proposées "en toute indépendance" par les think tanks libéraux ne sauraient remettre en cause les intérêts des milieux d'affaires. »

Antoine Schwartz, chercheur en sciences politiques, 2010¹⁴²



Annexe

Les think tanks français et l'Europe : un partenariat public-privé loin des citoyens

Lora Verheecke,

initialement publié le 25 mai 2022

La Présidence française du Conseil de l'UE, de janvier à juin 2022, l'a une nouvelle fois démontré : à Paris comme à Bruxelles, les think tanks jouent un rôle central dans l'élaboration et la discussion des politiques européennes. Mais en cultivant l'entre-soi avec les dirigeants politiques et les grandes entreprises, ils ne proposent souvent qu'un piètre ersatz du véritable débat démocratique qui serait nécessaire pour « rapprocher l'Europe des citoyens ».

Le 27 septembre 2021, Pascal Lamy s'adresse aux parlementaires européens, en sa qualité d'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce et président émérite de l'institut Jacques Delors, l'un des principaux think tanks francophones. La thématique ? Les enjeux du commerce entre l'UE et les États-Unis. Aucune mention ne sera faite de ses liens, en tant que lobbyiste en chef pour l'Europe chez Brunswick, avec une entreprise gazière russe et plusieurs multinationales de premier plan. On trouve en effet parmi les clients de Brunswick, entre autres, Apple, Alibaba, Nord Stream 2 (gazoduc russe) et Bayer (pesticides). Les think tanks servent précisément à cela : fournir une expertise en apparence indépendante, mais en réalité très ancrée dans l'entre-soi public-privé entre décideurs politiques et grandes entreprises. Les think tanks français qui sont actuellement au centre de toutes les discussions officielles sur l'Europe n'échappent pas à cette règle.

Un think tank est typiquement une association où travaillent des experts, qui publie des études et qui organise des événements. Ces « boîtes à

idées » jouissent parfois d'une influence considérable. Sur les sujets européens, on peut citer pêle-mêle l'Institut Montaigne, EuropaNova, Confrontations Europe, European Council on Foreign Relations (ECFR), Groupe d'études géopolitiques (GEG), l'institut Jacques Delors ou encore la fondation Robert Schuman.

Chambre d'écho

Sur les questions liées à l'Europe, les positions de ces think tanks sont loin d'être divergentes. Il ne s'agit pas de fournir aux élus, aux journalistes et aux citoyens une information politique, avec des points de vue contradictoires et des recommandations alternatives. Les think tanks sont plutôt une chambre d'écho. Ils sont très liés entre eux, non seulement dans leurs discours, mais aussi dans leur gouvernance et au niveau de leurs anciens et actuels employés. Anne Macey, responsable du bureau mondial de lobbying de Natixis, qui siège au bureau d'Europa Nova, a ainsi dirigé Confrontations Europe de 2014 à 2019. Cécilia Vidotto Labastie, co-auteurice d'un rapport pour

l'Institut Montaigne sur la présidence française du Conseil de l'UE, est passée par ECFR. D'ailleurs, le 11 mars 2022, un séminaire sur la politique numérique de la Chine était co-organisé par les deux think tanks.

Loin de représenter un vivier d'opinions différentes, on observe plutôt un culte de l'entre-soi, diverses nuances du même gris. Certains parlent même de consanguinité. Cela pose problème car le manque de débat contradictoire et de pluralité réduit la possibilité pour un citoyen ou un décideur de se faire sa propre opinion basée sur des arguments différents. Le public principal des think tanks n'est de toute façon pas le simple citoyen, car cette chambre d'écho ne cherche pas à convaincre la majorité ; elle parle à une minorité, l'élite politique européenne.

Une proximité très forte avec les décideurs européens

Sous couvert d'un espace neutre de réflexion animé par des experts, les think tanks mènent des débats techniques avec les dirigeants européens, sans jamais les malmenés puisque ces mêmes décideurs, anciens et actuels, sont omniprésents dans leurs instances de gouvernance, dans leurs publications et dans leurs événements. Difficile par exemple pour l'institut Jacques Delors, successivement présidé par d'anciens ministres ou commissaires européens français, italiens ou portugais, de critiquer la politique d'austérité mise en œuvre suite à la crise financière et à celle de l'euro. D'autant plus qu'en 2021, la Commission européenne a financé l'institut à hauteur de 562 136 euros.

D'anciens employés de think tanks occupent aujourd'hui des postes clés dans l'élaboration de la politique européenne du gouvernement français. Manuel Lafont Rapnouil, directeur du bureau de Paris de l'ECFR de 2015 à 2019, est désormais, depuis 2019, directeur du centre d'analyses, de prévision et de stratégie du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Cela suggère un

certain alignement politique. D'ailleurs, l'ECFR fait partie des think tanks que ce même ministère a sollicité un an avant la présidence française du Conseil de l'UE (premier semestre 2022) afin de récolter leur avis sur cette dernière. Avis qui n'a jamais été rendu public.

Un autre exemple de liens étroits entre décideurs européens et think tanks est celui de Guillaume Klossa, fondateur d'EuropaNova. Il fut conseiller spécial d'Andrus Ansip, alors vice-président de la Commission européenne en charge du marché intérieur numérique. Un think tank qui a pu souffler la stratégie numérique européenne... ne saurait la remettre en question aujourd'hui. D'ailleurs, EuropaNova a co-organisé un événement officiel de la présidence française du Conseil de l'UE en mars 2022 avec Havas (qui compte comme client Huawei) sur le ... numérique. La parole était donnée à deux représentants de la Commission européenne, deux députés de la majorité LREM, au cabinet Garnault et associés (à travers la CyberTaskForce, qui compte comme client actuel Google et comme ancien client le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) et à Amazon Web Services, entre autres, mais nullement à la société civile française ou européenne - un entre-soi public-privé courant depuis le début de la présidence française sur les sujets numériques (lire notre article).

Les think tanks sont d'ailleurs un lieu d'expression non seulement pour les anciens dirigeants européens, mais même pour ceux qui sont encore en place. Confrontations Europe publiait ainsi le 16 mai 2021 un article de Kadri Simson, commissaire européenne à l'Énergie, nommé « Pacte vert européen : quel rôle pour la Présidence française en 2022 ». En décembre 2020, Josep Borrell, représentant extérieur de l'UE, a publié un article pour le Groupe d'études géopolitiques. Jérôme Gazzano, conseiller technique Europe à l'Élysée, a contribué aux travaux de la Fondation Robert Schuman. La parole des dirigeants européens est non seulement la bienvenue dans les think tanks français, mais elle est rarement discutée ou mise en débat. À l'image de cet entretien de Confrontations

Europe avec Clément Beaune, entre décideurs et experts des think tanks le ton est toujours très courtois... Il ne s'agit pas de questionner, mais d'afficher - et d'afficher presque exclusivement les positions et les mots des dirigeants en place, très rarement ceux de leurs critiques et de leurs opposants. On est très loin d'une contribution à un débat démocratique tant soit peu contradictoire.

D'ailleurs, les décideurs politiques ne font pas qu'écrire sur les sites web des think tanks. Ils peuvent aussi se retrouver dans leurs instances de gouvernance, leur offrant ainsi une plus grande visibilité et mettant à leur disposition un carnet d'adresses et des informations cruciales pour leur influence. Fabrice Dubreuil, par exemple, représentant permanent adjoint de la France auprès de l'UE, siège au comité d'orientation d'EuropaNova. La représentation permanente est très peu transparente sur ses activités au sein du Conseil de l'UE, et cette présence peut donc poser question en termes d'accès par ce think tank à des informations non partagées avec le public. De plus, il est difficile d'imaginer Europa Nova produire un rapport critique sur la présidence française du Conseil de l'UE sans y perdre à la fois un précieux allié et une source de financement. EuropaNova a reçu en 2020 50 000 euros du Premier ministre français et 25 000 euros du Secrétariat d'État aux affaires européennes.

De même, Sabine Thillaye, présidente de la commission Affaires européennes de l'Assemblée nationale, est administratrice de la fondation Robert Schuman, un think tank qui a reçu en 2020 615 000 euros du gouvernement français (sur un budget de 1,3 million d'euros).

La proximité entre décideurs et think tanks français sur la politique européenne est également illustrée par la présence d'Emmanuel Macron au 25^e anniversaire de l'institut Jacques Delors le 7 décembre 2021 à Paris, quelques jours avant qu'il ne présente officiellement les priorités de la présidence française du Conseil de l'UE. À cette occasion, il a notamment reçu un rapport de l'Institut sur la politique européenne envers

la Chine, co-rédigée par l'ex-ambassadrice de France à Pékin.

Les think tanks comme outils de lobbying

D'après un récent questionnaire envoyé par le cabinet Mavence à des professionnels des affaires publiques sur la présidence française du Conseil de l'UE, les think tanks jouent un rôle clé de lobbying, précisément parce qu'ils permettent de se rapprocher des représentants politiques. Les liens étroits entre décideurs politiques et think tanks permettent aux entreprises qui les financent un accès politique direct et de haut niveau. L'institut Montaigne se vante d'ailleurs explicitement de pouvoir offrir à ses entreprises adhérentes, en cercle restreint, d'échanger avec des personnalités politiques de premier plan.

C'est donc fort logiquement que les grandes entreprises françaises financent les think tanks français actifs sur la politique européenne. Renault, sponsor officiel de la présidence française du Conseil de l'UE, finance Confrontations et l'Institut Montaigne. Mais les plus gros mécènes sont BNP Paribas (Institut Montaigne, EuropaNova et Confrontations Europe), Engie (Institut Montaigne, EuropaNova et Institut Jacques Delors) et Microsoft (EuropaNova, Institut Montaigne et ECFR). Une lobbyiste de BNP Paribas est également vice-présidente de Confrontations Europe (aux côtés d'un député LREM) et une membre du comité exécutif de BNP Paribas est au comité directeur de l'Institut Montaigne. Une membre non-exécutive du conseil d'administration de BNP Paribas est au conseil d'administration de l'institut Jacques Delors et au conseil consultatif de l'ECFR.

Tous les think tanks n'ont pas le même modèle de financement et la présence d'entreprises dans leurs soutiens et leurs instances de gouvernance n'indique pas nécessairement qu'ils sont tous entièrement sous influence. Mais influence il y a. Les exemples de portes tournantes ou d'écrits et d'activités conjointes démontrent la

proximité d'idées entre le monde des affaires et celui des think tanks, en France, sur la politique européenne.

En termes de portes tournantes, on peut ainsi noter que l'ancien directeur général de Confrontations Europe en 2020 venait des affaires publiques et du plaidoyer pour la Société générale. Son président actuel travaillait auparavant pour Enedis (qui finance EuropaNova, l'institut Montaigne et l'Institut Jacques Delors). Lena Morozova-Friha, analyste pour EuropaNova de 2016 à 2019, était auparavant directrice des affaires européennes et internationales de GDF Suez/Engie (qui finance l'Institut Montaigne). Par ailleurs, Phuc-Vinh Nguyen, chercheur à l'Institut Jacques Delors, vient de l'Union française de l'électricité, qui a notamment pour membres Enedis, Engie et Total (qui finance l'Institut Montaigne et l'ECFR).

Ces derniers exemples suggèrent que les orientations politiques des think tanks français sont très proches de celles des grands industriels français de l'énergie. Alors qu'aujourd'hui a lieu un intense débat européen sur le classement du nucléaire en tant qu'énergie verte, celui-ci ne se reflète pas dans les positions des think tanks français. Le président de Confrontations par exemple publiait le 3 mars 2022 une tribune dans *Le Monde* plaidant pour « le choix du nucléaire », la position du gouvernement et des industriels français.

Le 28 juin 2021, Confrontations Europe publiait également un papier sur la nécessaire construction de l'Europe de la santé avec un professeur de l'Institut Pasteur, la directrice des affaires gouvernementales et publiques France de Sanofi, Nathalie Colin-Oesterlé, député européenne les Centristes et un « partner » de Medevice, start-up du secteur de l'e-santé. Un joli mélange d'intérêts privés et publics, dissimulé sous un couvert d'expertise grâce au label think tank. L'exercice pose toutefois question. Sanofi et Medevice ont un intérêt financier à ce que l'UE construise une Europe de la santé. En posant leurs demandes très tôt dans le débat, ils ont plus de chances

qu'elles aboutissent car une des règles d'or du lobbying est « le plus tôt, le mieux ». Le timing était en l'occurrence parfait, puisque le rapport est sorti avant le début de la présidence française du Conseil de l'UE, endossé par un think tank étroitement lié aux décideurs politiques français. De plus, la co-écriture du rapport par un professeur et une députée européenne donnait une légitimité publique à ces intérêts financiers. En février 2022, Confrontations Europe publiera également un article du président de Sanofi France, qui sera utilisé par les lobbyistes de Sanofi durant une réunion avec le cabinet de Thierry Breton, commissaire européen pour le Marché intérieur.

On comprend mieux l'intérêt politique des entreprises à financer et/ou siéger dans les instances des think tanks français actifs sur les enjeux européens. En l'occurrence, ces think tanks ne sont pas neutres mais fonctionnent bien plus comme des courroies de transmission des idées du privé dans la sphère publique, sous couvert d'indépendance. C'est ce que montre aussi la désignation par le Medef du président d'EuropaNova, Denis Simonneau, comme président de son groupe de travail sur la présidence française du Conseil de l'UE. Denis Simonneau peut intervenir publiquement comme « expert indépendant », alors qu'il n'est autre que la personne au centre du lobbying politique du MEDEF sur les sujets européens entre janvier et juin 2022...

Finalement, que Pascal Lamy ait des liens avec une entreprise gazière étroitement associée à la politique du Kremlin n'est sans doute pas la principale question. Le problème de fond est que derrière le label « think tank », seule appartenance affichée lors de son intervention devant le Parlement européen, se cache souvent une stratégie de lobbying au profit de multinationales de tous pays. Le manque de transparence sur cette pratique ne fait pas le jeu de la démocratie européenne.

Notes

- 1 « [Les conflits d'intérêts, nouvelle frontière de la démocratie Terra Nova](#) » ; Moret-Bailly, J., Ruiz Fabri H. et Scialom L. (2017).
- 2 Beaucoup défendent des orientations politiques d'inspiration libérale. Entre également dans cette catégorie l'Ifrap (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), qui n'entre pas dans notre échantillon car son budget est moins important que d'autres, mais qui est tout aussi influente sur le débat médiatique (voir Partie III).
- 3 Rapport d'activités, GEG (2020).
- 4 [Registre de transparence](#), Institut Montaigne.
- 5 [Rapport d'Activités 2021](#), IFRI.
- 6 [Rapport d'Activités 2021](#), IRIS.
- 7 [Registre de transparence](#), IDDRIS (données collectées le 13 décembre 2022).
- 8 [Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels](#), Poulin Retout & Associés (2021).
- 9 [Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels](#), Fondation Jean Jaurès (2021).
- 10 [Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels](#), Institut de l'Entreprise, 2021.
- 11 [Registre de transparence](#), Institut Jacques Delors (données collectées le 13 décembre 2022).
- 12 [Les Travaux de la Fondation](#), Fondapol, 2020.
- 13 Même si ce think tank ne dévoile pas le montant de son budget, au vu de l'influence reconnue ci-dessus par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'autrice a décidé de l'inclure dans son top 10.
- 14 [Propositions pour un statut des think tanks en France : sortir de l'ambiguïté](#) ; Observatoire de l'éthique publique (2021).
- 15 [What is a Think Tank? A French Perspective](#) ; IFRI (2019).
- 16 « [La bataille des idées pour 2012 passera-t-elle par les think tanks ?](#) » ; *Mediapart* (2011).
- 17 Urrutia, O. (2017) *Les think tanks : acteurs de réseau I2D - Information, données & documents 2017/4* (Volume 54), pages 38 à 39.
- 18 « [Pierre Rosanvallon, un évangéliste du marché omniprésent dans les médias](#) », Acrimed (2015).
- 19 « [La bataille des idées pour 2012 passera-t-elle par les think tanks ?](#) » ; *Mediapart* (2011).
- 20 « [La place des think tanks dans la vie politique en question à un an de la présidentielle](#) » ; *Contexte* (2021).
- 21 « [Institut Montaigne et Fondapol, deux styles pour des idées proches ?](#) » ; *Mediapart* (2011).
- 22 [Marie-Pierre de Bailliencourt devient directrice de l'Institut Montaigne](#), *Contexte Pouvoirs* (2021).
- 23 [Profil de Phuc-Vinh Nguyen](#), Institut Delors.
- 24 [En campagne pour l'agriculture de demain](#), Institut Montaigne (2021).
- 25 [Post LinkedIn de Pierre Leturcq](#).
- 26 [Profil de Pascal Lamy](#), *Politico*.
- 27 [Registre de transparence du Groupe Brunswick](#) (Données collectées le 28 décembre 2022).
- 28 Voir par exemple son intervention du 27 septembre 2021 devant les parlementaires européens, en sa qualité d'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce et président émérite de l'institut Jacques Delors.
- 29 [Qui sommes-nous ?](#), Institut Montaigne.
- 30 [Profil de Philippe Lagayette](#), Institut Delors.
- 31 [Conseil d'administration de l'IFRI](#).
- 32 [Profil de Thierry de Montbrial](#), GEG.
- 33 [Profil de Jean-Dominique Senart](#), Institut Montaigne.
- 34 [Rapport d'activités 2021](#), Institut de Relations Internationales et Stratégiques (page 5).
- 35 [Instance de gouvernance](#), IDDRIS.
- 36 [Profil de Jean-Pierre Clamadieu](#), Institut Montaigne.
- 37 [Les think tanks français entre héritages structurels et mutations du temps présent. Histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile \(XXe-XXIe siècles\)](#), thèse de doctorat en Histoire, histoire de l'art et archéologie, Provost, J. (2022).
- 38 [Les think tanks français entre héritages structurels et mutations du temps présent. Histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile \(XXe-XXIe siècles\)](#), thèse de doctorat en Histoire, histoire de l'art et archéologie, Provost, J. (2022).

- 39 [Profil LinkedIn d'Axel Nicolas](#).
- 40 [Profil LinkedIn de Renaud Bellais](#).
- 41 [Profil LinkedIn de Sandrine Duchene](#).
- 42 « [La Fondation Jean Jaurès cherche son point d'équilibre](#) », *Le Monde* (2017).
- 43 [François Rebsamen : « Il vaut mieux être ministre du Travail aujourd'hui que sous François Hollande ! »](#) Public Sénat (2022).
- 44 [Profil de F. Rebsamen](#), Fondation Jean Jaurès.
- 45 [La Fondation Jean Jaurès reçoit Cédric Villani](#) (juin 2019).
- 46 [Plaidoyer pour un Parlement renforcé. 25 propositions concrètes pour rééquilibrer les pouvoirs](#), Fondation Jean Jaurès (2021).
- 47 [Hémicycle, commissions, circonscriptions... Des pistes pour permettre aux députés de légiférer mieux et d'être plus présents sur le terrain](#), LCP (2022).
- 48 « [Représentants spéciaux : l'étrange mélange des genres de la diplomatie française](#) », Observatoire des multinationales, 2023.
- 49 [Rapport d'Activités 2021](#), IRIS (2021).
- 50 [Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2021. Tome II, Défense. Environnement et prospective de la politique de défense](#), Assemblée Nationale (2020).
- 51 En 2021, sauf mention contraire.
- 52 [Rapport d'Activités 2021](#), IFRI, 2021.
- 53 [Registre de transparence](#), (données collectées le 13 décembre 2022).
- 54 [Rapport d'Activités 2021](#), IRIS.
- 55 [Registre de transparence](#), IDDRIS (données collectées le 13 décembre 2022).
- 56 [Les think tanks, la France et l'IRIS](#), P. Boniface (2016).
- 57 [Les think tanks, la France et l'IRIS](#), P. Boniface (2016).
- 58 [What is a Think Tank? A French Perspective](#) ; IFRI (2019).
- 59 [Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2021. Tome II, Défense. Environnement et prospective de la politique de défense](#), Assemblée Nationale (2020).
- 60 [La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français](#), Patard, M. (2012).
- 61 [Rapport d'activités 2021](#), IRIS, 2022 (page 11).
- 62 [New models of defence innovation: From national perspectives to a collective EU action ?](#), conférence du groupe ARES à Bruxelles (2022).
- 63 [Avis fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2021. Tome II, Défense. Environnement et prospective de la politique de défense](#), Assemblée Nationale (2020).
- 64 [Conseil d'administration de la FRS](#) (données collectées le 5 janvier 2023).
- 65 Voir [ce tweet](#) de l'IFRI.
- 66 [Conseil d'orientation](#), Institut de l'Entreprise.
- 67 [Soutiens](#) de l'Institut Montaigne.
- 68 [Présentation](#) de Fondapol.
- 69 « [Institut Montaigne et Fondapol, deux styles pour des idées proches ?](#) » *Mediapart* (2011).
- 70 [Profil LinkedIn de Hervé de Bonnaventure](#).
- 71 [Profil LinkedIn de Sébastien Guérémy](#).
- 72 [Profil LinkedIn de Xavier Païtard](#).
- 73 « [La place des think tanks dans la vie politique en question à un an de la présidentielle](#) », *Contexte* (2021).
- 74 « [Institut Montaigne et Fondapol, deux styles pour des idées proches ?](#) » *Mediapart* (2011).
- 75 [Commerce illicite de cigarettes](#), Fondapol, 2021.
- 76 [Déclaration d'engagement de non conflits d'intérêts](#), Institut Montaigne.
- 77 [Relever le défi énergétique et climatique en Europe, les propositions de cinq think tanks](#). Fondapol (2021).
- 78 [La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français](#), Patard, M. (2012).
- 79 Sur la question de la non-remise en question des dangers du nucléaire, l'IDDRi nous a répondu qu'« *une contribution à l'analyse des risques [du nucléaire] n'a, en effet, pas semblé prioritaire pour poursuivre notre mission, même si nous en reconnaissons toute la pertinence pour le débat énergétique dans les pays qui développent cette technologie. Si nous ne publions pas sur ce sujet faute d'expertise propre, nous reconnaissons aussi la spécificité des risques liés à cette industrie dans nos travaux sur le système énergétique* ». Sous couvert de neutralité et d'expertise, il y a tout de même un choix politique effectué par l'IDDRi de ne pas considérer l'analyse des risques du nucléaire comme prioritaire et de ne pas se baser sur les travaux d'experts déjà publiés sur ce sujet, par d'autres experts.
- 80 [Soutiens](#) de l'Institut Montaigne.
- 81 [Présentation](#), IRIS, 2022 (page 7).
- 82 [Liste](#) des associations dont TotalEnergies est

membre, TotalEnergies (2022).

83 Rapport annuel, IFRI, 2021 (page 20).

84 Les think tanks français entre héritages structurels et mutations du temps présent. Histoire d'une identification et d'un développement aux frontières des pouvoirs, des savoirs et de la société civile (XXe-XXIe siècles), thèse de doctorat en Histoire, histoire de l'art et archéologie, Provost, J. (2022).

85 « Élection de Lula au Brésil: une aubaine pour un accord UE-Mercosur vert ? » IDDRI, 2022.

86 L'Iddri nous a répondu qu'« elle n'adhère à aucun dogme et s'efforce de fonder ses analyses sur des approches scientifiques. Elle s'attache en particulier à faire entendre la voix des experts et de la société civile des pays du Sud. » Le choix de ces experts et de ces organisations de la société civile n'est pourtant pas neutre.

87 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

88 « Les think tanks français, des organismes bien structurés mais peu transparents », *Les Échos* (2017).

89 La France des think tanks, Observatoire européen des think tanks (2017).

90 L'Institut Montaigne refuse de s'inscrire au registre de la HATVP Briefing Pouvoirs du 27 mars 2023, *Contexte* (2023)

91 Transparence : les think tanks dans le collimateur, Euractiv (2009).

92 L'IRIS indique qu'en tant qu'« association à but non lucratif reconnue d'utilité publique depuis 2009, nous ne sommes pas tenus de nous enregistrer au répertoire HATVP, cette obligation étant explicitement réservée aux entreprises de lobbying, ce que n'est en aucun cas un think tank. »

93 Sollicité, l'Institut de l'Entreprise nous assure être inscrit au répertoire de la HATVP, mais nous n'avons pu trouver trace de leur fiche sur ledit répertoire.

94 « Foreign Powers Buy Influence at Think Tanks », *New York Times* (2014)

95 FRS-KF Programme Corée sur la sécurité et la diplomatie, FRS.

96 *Idem*.

97 Programme Taïwan sur la sécurité et la diplomatie, FRS.

98 Programme Japon, FRS.

99 Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la Fondation pour la recherche

stratégique, 2022.

100 « Huawei renonce à poursuivre en diffamation une chercheuse française », *Le Monde* (2022).

101 « Comment les think tanks s'imposent dans le débat politique », *Le Point* (2022).

102 « Où va l'argent de la méconnue "cagnotte de Matignon" », *Capital* (2019).

103 « Qui sont les bénéficiaires des millions de la cagnotte de Matignon ? » *Le Point* (2019)

104 Propositions pour un statut des think tanks en France : sortir de l'ambiguïté, Observatoire de l'Éthique Publique (2021).

105 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

106 « La place des think tanks dans la vie politique en question à un an de la présidentielle », *Contexte* (2021).

107 Construire l'autonomie stratégique de l'Europe face à la Chine, Institut Jacques Delors (2021).

108 Registre de transparence, Institut Jacques Delors (données collectées le 13 décembre 2022).

109 « Comment les think tanks s'imposent dans le débat politique », *Le Point* (2022).

110 Report of the meeting of EVP Dombrovskis and BDI on 25/10/2022, Commission Européenne, 2022 (traduction de l'autrice).

111 Meeting between Alejandro Cainzos and IFRI on 30th June 2022, Commission Européenne (2022).

112 Commission Européenne (2021) Meeting between Diederik Samsom and Institut Montaigne on 9th September 2021.

113 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

114 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

115 « Institut Montaigne et Fondapol, deux styles pour des idées proches ? », *Mediapart* (2011).

116 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

117 Agenda du Parlement européen (mars 2022).

118 Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social. Informations sociales 2010/1 (n° 157), pages 60 à 68, Schwartz, A. (2010).

119 « L'Institut Montaigne fait la Une : "Travaillez plus!" », *Acrimed* (2020).

120 La Fondation dans les medias, Fondation Jean Jaurès (données collectées le 27 décembre 2023).

121 « Cigéo : un pas de plus vers le stockage des

déchets nucléaires », *L'Opinion* (2023).

122 Voir notre rapport « Lobbys contre citoyens. Qui veut la peau de la convention climat ? »,

123 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

124 « La bataille des idées pour 2012 passera-t-elle par les think tanks ? » *Mediapart* (2011).

125 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

126 « La bataille des idées pour 2012 passera-t-elle par les think tanks ? » *Mediapart* (2011).

127 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

128 « Attention, travailleurs des plateformes, la France est présidente du Conseil de l'UE ! », Observatoire des Multinationales (2022).

129 Voir ce tweet de Mathéo Malik.

130 Partenaires de l'IDDRI.

131 Profil d'Antoine Bondaz et Programme Taïwan sur la sécurité et la diplomatie, FRS.

132 « Le soldat augmenté. Regards croisés sur l'augmentation des performances du soldat », Fondapol (2020).

133 Le programme « Enseignants-Entreprises » pour les professeurs de sciences économiques et sociales, *Administration & Education* 2014/1 (N° 141), pages 81 à 87, Couairon, B. (2014).

134 Quand les entreprises paient pour entrer dans les classes, France Télévisions (2020).

135 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

136 Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social. *Informations sociales* 2010/1 (n° 157), pages 60 à 68, Schwartz, A. (2010).

137 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

138 Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social. *Informations sociales* 2010/1 (n° 157), pages 60 à 68, Schwartz, A. (2010).

139 « Comment les think tanks s'imposent dans le débat politique », *Le Point* (2022).

140 « Les intellectuels et la guerre », *L'Humanité*, Bourdieu, P. (1999).

141 *La démocratie entre expertise et influence - Le cas des think tanks français*, Patard, M. (2012).

142 Les think tanks et la consolidation d'une vision économique du social. *Informations sociales* 2010/1 (n° 157), pages 60 à 68, Schwartz, A. (2010).



THINK TANKS : LABORATOIRES D'INFLUENCE

Rapport publié en mai 2023.

AUTRICE Lora Verheecke

ÉDITION Olivier Petitjean, Alizé Despeaux

GRAPHISME Zelda Mauger